



## L'initiative sur les soins infirmiers – Processus politique

Processus politique	Arguments de l'ASI
<b>Dépôt</b> 29.11.2017 L'initiative „Pour des soins infirmiers forts“ a abouti formellement.	La population demande des soins infirmiers forts, 120'000 signatures ont été récoltées en l'espace de 8 mois seulement.
<b>Décision de principe du Conseil fédéral</b> Le 9 mars 2018, le Conseil fédéral a rejeté, dans sa décision de principe, l'initiative sur les soins infirmiers sans contre-projet. Il a mandaté l'OFSP et le SEFRI d'établir un plan de mesures pour répondre aux requêtes légitimes de l'initiative.	Les projets en cours de la Confédération et des cantons, tels qu'un programme d'encouragement pour les personnes en réinsertion professionnelle ou une campagne d'image ne vont pas remédier à la pénurie de personnel qualifié.  L'initiative sur les soins infirmiers est efficace contre la pénurie de personnel: <ul style="list-style-type: none"><li>• L'initiative sur les soins infirmiers garantit que suffisamment d'infirmières et infirmiers sont formés.</li><li>• L'initiative sur les soins infirmiers garantit la qualité des soins</li><li>• L'initiative sur les soins infirmiers permet de garder plus longtemps le personnel dans la profession</li></ul> Voir aussi <a href="http://www.pour-des-soins-infirmiers-forts.ch">www.pour-des-soins-infirmiers-forts.ch</a>
<b>Le Conseil fédéral rejette l'initiative sur les soins infirmiers sans contre-projet.</b> Dans son message du 7 novembre 2018, le Conseil fédéral maintient sa décision de principe du 9 mars 2018 et rejette l'initiative sur les soins infirmiers sans contre-projet.  Le 21 janvier 2019, l'ASI et la FMH se sont retirés du plan de mesures du DFI. Le Conseil fédéral est en train d'élaborer un plan de mesures sans toutefois mettre à disposition les moyens financiers nécessaires pour sa mise en œuvre.	L'ASI a organisé le 7 novembre 2018 des actions „chemises d'hôpital“ dans 8 villes suisses, avec des affiches portant l'inscription „Qui me soignera en 2030? ». Ces actions ont sensibilisé l'opinion publique à la pénurie de personnel infirmier. Un nombre suffisant d'infirmières et infirmiers est décisif pour assurer la sécurité des patients.  Le Conseil fédéral rejette l'initiative et il ne veut pas accorder de moyens financiers pour la réalisation du plan de mesures. Le groupe de travail du DFI perd ainsi sa crédibilité, raison pour laquelle l'ASI et la FMH ont préféré renoncer à y collaborer.





Processus politique	Arguments de l'ASI
<p><b>Etape parlementaire</b></p> <p>Résultat de l'audition du comité d'initiative par la commission CSSS-CN le 24 janvier 2019: décision d'un contre-projet indirect (au niveau de la loi).</p> <p>12 mars 2019: la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS E) accepte que la CSSS du Conseil national prépare un contre-projet indirect (adaptation législative) à l'initiative "Pour des soins infirmiers forts".</p> <p>20 mai 2019: Contre-projet indirect est soumise pour consultation. Octobre 2019: La <b>consultation</b> de la CSSS N est <b>terminée</b>.</p> <p>17 décembre 2019. Le Conseil national a adopté un contre-projet indirect. Celui-ci comprend des contributions fédérales à la formation s'élevant à 469 millions de francs pour les étudiants en soins infirmiers HES et ES; la même contribution devrait être versée par les cantons. En outre, le contre-projet prévoit que les infirmières et infirmiers peuvent également facturer certaines prestations infirmières aux caisses-maladie sans ordonnance médicale.</p> <p>10 juin 2020. Le Conseil des Etats adopte un contre-projet indirect avec une formulation potestative qui ne contraint pas les cantons à fournir un soutien individuel à la formation. La somme octroyée est réduite de env. 100 millions de francs par rapport à celle acceptée par le Conseil national. De plus, le Conseil des Etats associe la facturation sans ordonnance médicale à une "convention" que les</p>	<p>L'ASI maintient les revendications de son initiative.</p> <p>A l'exception de l'UDC, tous les partis estiment qu'il est nécessaire d'agir et soutiennent un contre-projet indirect. Toutefois, l'évaluation des mesures à prendre varie considérablement. Les commentaires détaillés des partis peuvent être consultés à l'adresse suivante <a href="http://www.parlament.ch/centers/documents/de/19-401-stellungnahmen-parteien.pdf">www.parlament.ch/centers/documents/de/19-401-stellungnahmen-parteien.pdf</a></p> <p>La variante du Conseil des États est décevante, pire que celle du Conseil national. Il ne s'agit guère plus que d'un soutien mou à la formation.</p> <p>Il est inacceptable que la prescription infirmière soit liée à une convention avec les caisses-maladie. Une fois de plus, on tente de supprimer l'obligation de contracter au détriment des soins infirmiers. Par contre, le contre-projet dans son ensemble ne contient pas de mesures visant à maintenir le personnel dans la profession. Le Parlement ne veille pas non</p>



Processus politique	Arguments de l'ASI
<p>infirmières et infirmiers doivent négocier et conclure avec les assureurs.</p>	<p>plus à ce qu'il y ait suffisamment d'infirmières par équipe, ce qui affectera la qualité des soins et la sécurité des patients.</p>
<p><b>Votation</b></p> <p><u>Session d'automne ou d'hiver 2020</u> Le Conseil national et le Conseil des États engagent une procédure d'élimination des divergences. Si les deux Chambres ne parviennent pas à un accord en session plénière, une conférence de conciliation se réunira avec des délégués du Conseil national et du Conseil des États. Celle-ci peut avoir lieu lors de la session d'automne ou d'hiver 2020.</p> <p>Le comité d'initiative sera invité à décider d'un éventuel retrait de l'initiative populaire uniquement si un contre-projet indirect est adopté.</p> <p><b>La date la plus proche possible pour une votation populaire est le premier semestre de 2021.</b></p>	<p>Dans le sondage Demoscope d'octobre 2018, 76 % des répondants ont accepté l'initiative sur les soins infirmiers. La solidarité de la population envers les soignants durant la pandémie de coronavirus a confirmé ce résultat. L'initiative a de bonnes chances d'être soutenue par le peuple en cas de votation.</p> <p>Il est fondamental que les professionnels infirmiers de toute la Suisse soutiennent l'initiative! Ce sont eux, les principaux messagers de l'initiative sur les soins infirmiers.</p>